



Bruxelles, le 12 février 2010

## - JOURNÉE CONTRE L'UTILISATION DES ENFANTS-SOLDATS – LA BELGIQUE DÉGAGERA CINQ MILLIONS D'EUROS

Pour dire « Non à l'utilisation des enfants soldats », plus de 800 jeunes se sont mobilisés ce vendredi 12 février à Louvain-la-Neuve. Ils ont symboliquement déposé leurs jouets en forme d'armes pour qu'ils soient écrasés par un rouleau compresseur. Le Ministre de la Coopération au développement, Charles Michel, était présent pour recevoir les recommandations formulées par la Coalition belge contre l'utilisation d'enfants soldats\* dont Plan Belgique est membre. Il importe en effet d'améliorer les programmes de réintégration des ex-enfants soldats, notamment en élargissant le groupes-cible et en privilégiant une approche à long terme.



Ces dernières années, bon nombre de programmes ont été mis sur pied pour réintégrer dans la société des dizaines de milliers de jeunes impliqués dans les conflits armés. Les projets passés et en cours ont été récemment évalués. Il en est ressorti **qu'il y a encore beaucoup à faire pour améliorer l'accompagnement de ces enfants**. En octobre 2009, une première conférence internationale multidisciplinaire a été organisée par quelques universités et ONG belges, parmi lesquelles *la Plate-forme Droits de l'enfant dans la coopération au développement*, dont Plan Belgique fait partie.

En cette journée mondiale de lutte contre l'utilisation des enfants soldats, la Coalition belge souhaite mettre en lumière les trois recommandations formulées lors de cette conférence :

1. **Élargir le groupe cible**. Souvent, les programmes de réintégration sont limités aux ex-enfants soldats, aux jeunes qui ont pris part activement aux conflits armés. Cela cause des frustrations parmi les jeunes qui n'ont pas pris les armes mais qui ont pourtant été touchés par le conflit. De plus, le sentiment véhiculé est que les ex-enfants soldats sont récompensés pour leurs méfaits.
2. Se concentrer davantage sur la **réintégration**. Bien que les programmes s'articulent autour de trois composantes, à savoir le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'accent est souvent mis sur les deux premiers axes et trop peu d'attention est accordée à la réintégration sociale.
3. Lier les programmes à l'**aide au développement structurel**. La plupart des programmes sont considérés comme des interventions d'urgence ou des projets de transition qui doivent être terminés dans un laps de temps défini. Le désavantage est que ces projets isolés ne sont pas imbriqués dans les structures locales. Dans le cas des projets de réintégration surtout, le nœud du problème doit être traité : les fractures sociales et l'inégalité. Pour faire face à cela, une approche à long terme est indispensable.



A l'issue de cette manifestation, le Ministre de la Coopération au développement, Charles Michel, a déclaré :

**« La Belgique va continuer à augmenter ses investissements : 5 millions d'euros vont être dégagés dans les deux prochaines années pour soutenir les associations dans leurs efforts pour lutter contre les enfants soldats ».**

(photo : Charles Michel et M. Namegabe Murhabasy, coordinateur du Bureau du service Volontaire pour les Enfants et la Santé (BVES) en RDC œuvrant à réintégrer les enfants-soldats dans la société)

>>Contact presse Coalition belge contre l'utilisation des enfants soldats : Stijn Van Bever – 0485/62 65 88

>>Pour plus d'infos : [www.enfant-soldat.be](http://www.enfant-soldat.be)

*\*La Coalition belge contre l'utilisation des enfants soldats compte parmi ses membres : Plan Belgique, Unicef Belgique, Amnesty International Belgique Francophone et Amnesty International Vlaanderen, Pax Christi Vlaanderen et Vic ngo.*

---

[www.planbelgique.be](http://www.planbelgique.be)

*Plan Belgique est une ONG de développement centré sur l'enfant, indépendante et membre de la coalition internationale Plan, qui soutient des projets dans 48 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Plan existe depuis 1937 et s'est donné pour mission d'améliorer à long terme les conditions de vie des enfants dans les pays en développement. Et ce, afin qu'ils puissent exprimer pleinement leur potentiel dans un monde qui respecte leurs droits, conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Grâce à tous ceux qui parrainent déjà un enfant en Belgique, 39.000 Filleul(e)s Plan peuvent se construire un avenir.*